

obligé, pour maintenir les credos, à donner à certains articles, une interprétation qui les harmoniserait avec la vérité, telle que je la trouve dans la bible ».

Puis l'auteur continue à développer cette pensée et à montrer quels sont les points du credo épiscopalien qu'il ne peut mettre en harmonie avec la conviction qu'il a acquise par ses études personnelles. On sent bien qu'il procède avec ce que M. Brunetière appelle la « probité intellectuelle » ; et je ne crois pas que l'on puisse douter de sa sincérité. C'est un état d'âme intéressant à constater, puisqu'on se trouve en contact avec un esprit qui tire logiquement les conclusions de principes posés.

Voici les articles qu'il répudie : c'est l'Ascension. « Quand je dis de Jésus qu'il est monté aux Cieux, je ne veux pas dire, et je ne puis pas dire qu'il a flotté dans l'espace avec son corps physique et qu'il existe depuis deux cents ans quelque part dans le firmament... Une telle conception n'est pas croyable on ne saurait même y songer. Ce que je veux dire par cette phrase est tout simplement que Jésus ayant accompli son œuvre dans sa chair est monté dans la vie plus haute de l'esprit ».

Voilà donc un dogme sacrifié. L'Église épiscopaliennne y tient pourtant. Mais en vertu de quel droit peut-elle condamner le ministre Crapsey, quand elle proclame la théorie du libre examen ? Et pourquoi ce ministre ne jouirait-il pas de la liberté qu'il revendique ? Ah ! on le sent, il fallait à l'Église du Christ une constitution divine avec une hiérarchie ayant reçu de lui le pouvoir d'enseigner et d'interpréter d'une façon authentique la parole de Dieu. Autrement, les hommes seraient allés à tout vent de doctrine, comme nous le voyons depuis plusieurs siècles dans le protestantisme, et comme nous en avons aujourd'hui un exemple vécu.

Et la conception surnaturelle du Christ ? L'admet-il encore ? Écoutez ses propres paroles.

« Quand je dis de Jésus qu'il fut conçu par l'opération du